

# CAVAILLON

(VAUCLUSE)

Route de Pertuis  
LA CANEBIERE

Propriété de M. LIENS Nicolas

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
084 DIVISION FONCIÈRE DES PARCELLES  
Accusé certifié exécutoire  
REGISTRÉ EN DATE DU 02/07/2024  
Publié en date du 21/07/2024  
Pour l'autorité compétente par délégation

DEFINITION DE LA LIMITE  
11-12-13

REFERENCE CADASTRALE :

SECTION : AE  
PARCELLES : n° 774-775

ECHELLE

1/250

DOSSIER	REVISIONS	DATE	MODIFICATIONS	VERIFICATION	SIGNATURE
20748	1	4/07/2023	MODIFICATION: PPMC		
	2	14/09/2023	Nouveaux numéros cadastraux		
	3	06/03/2024	Modification de la division foncière		
	4	05/06/2024	Nouveaux numéros cadastraux		
	5	20/06/2024	Constitution des servitudes		



GÉOMÈTRE-EXPERT  
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

ORDRE DES GÉOMÈTRES EXPERTS N° 1989D100001

Agence de CAVAILLON  
821 Avenue de Cheval-Blanc  
Impasse Georges Braque  
84300 CAVAILLON

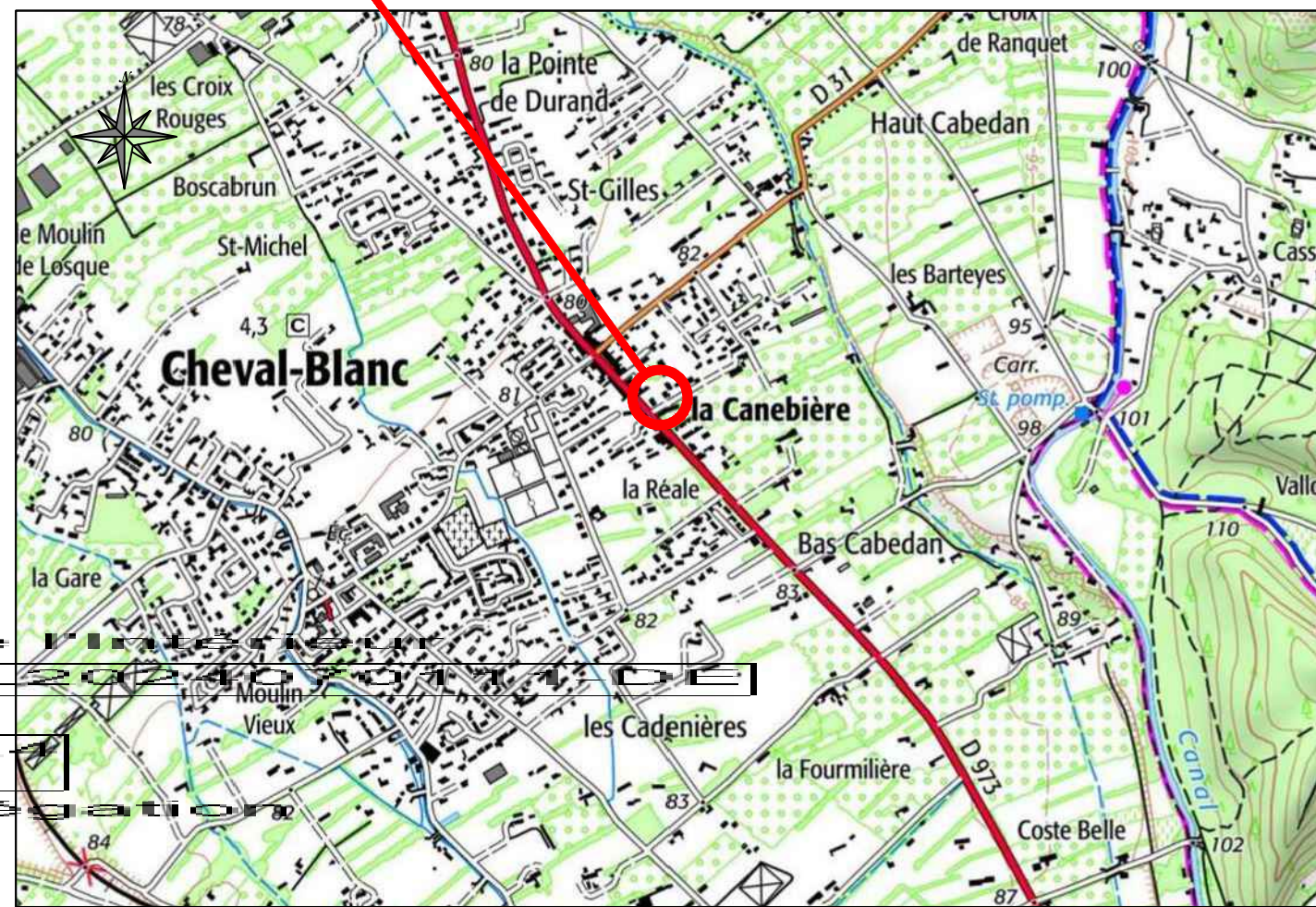


A.T.G.T.S.M.  
821 Avenue de Cheval Blanc  
Impasse Georges Braque  
84300 CAVAILLON  
Tél. 04 90 06 30 40

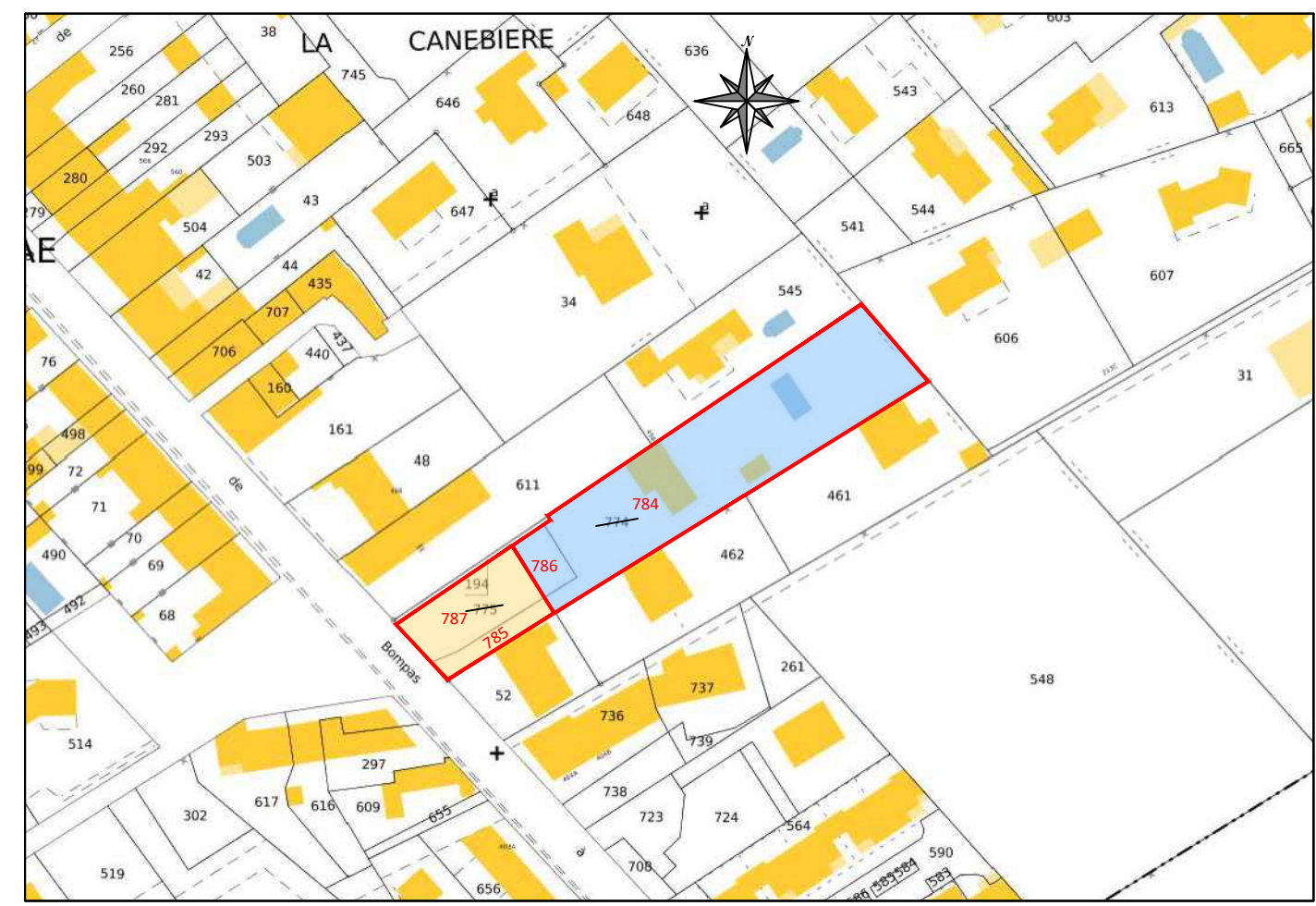
TEL : 04 90 06 30 40  
FAX : 04 97 02 80 83

E Mail : cavailon@atgtsm.fr  
Successeur du Cabinet Rémy GONDOUIN

PLAN DE SITUATION - Echelle : 1/15000



EXTRAIT DE PLAN CADASTRAL - Echelle : 1/1500



COORDONNEES DES POINTS D'APPUI			
MAT.	X	Y	NATURE
R1	1866766.46	3180361.65	Angle de bâti
R2	1866761.17	3180358.17	Angle de bâti
R3	1866754.89	3180362.45	Angle de bâti
R4	1866733.13	3180335.79	Angle de bâti
R5	1866706.23	3180328.45	Centre de regard

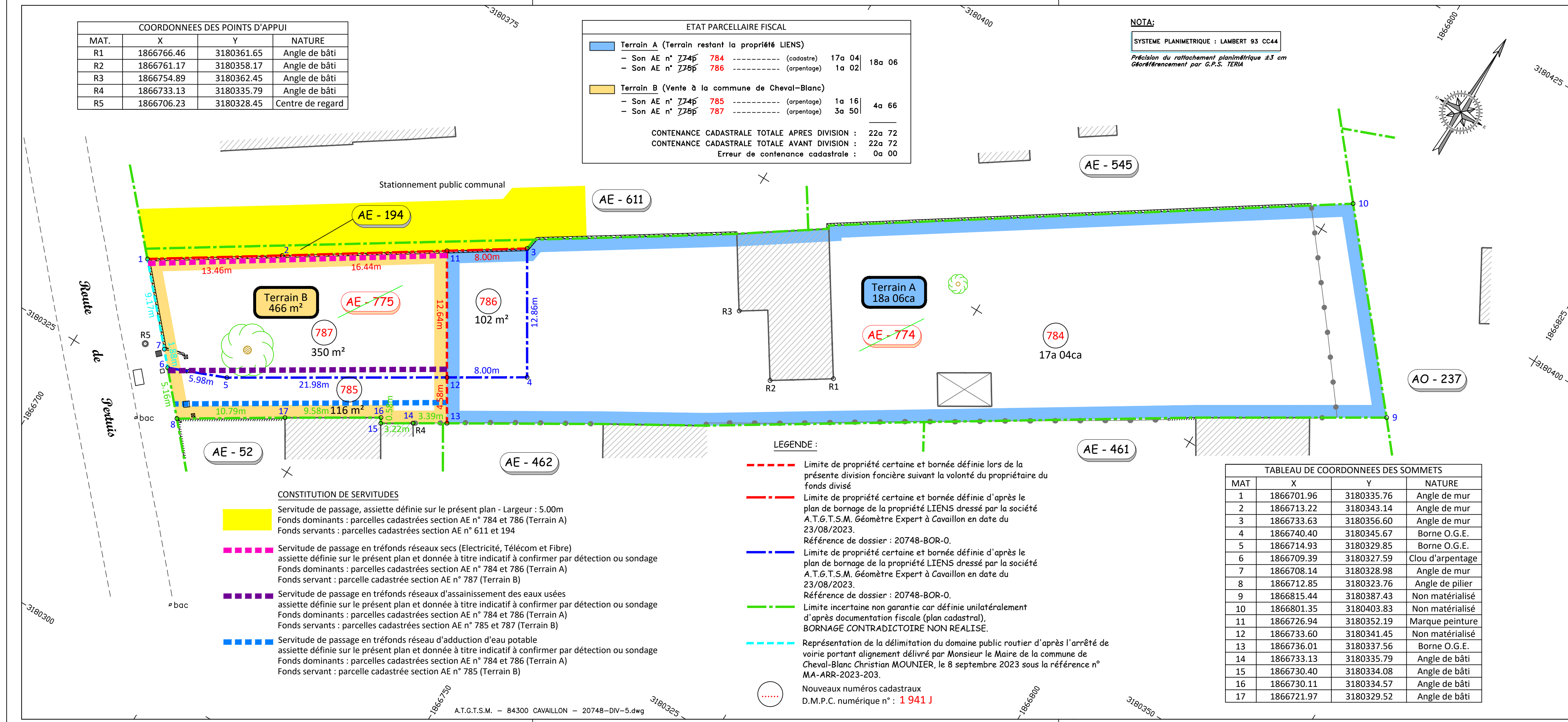
ETAT PARCELLAIRE FISCAL

Terrain A (Terrain restant la propriété LIENS)			
- Son AE n° 774p	784	(cadastre)	17a 04   18a 06
- Son AE n° 778p	786	(arpentage)	1a 02
Terrain B (Vente à la commune de Cheval-Blanc)			
- Son AE n° 774p	785	(arpentage)	1a 16   4a 66
- Son AE n° 778p	787	(arpentage)	3a 50
CONTENANCE CADASTRALE TOTALE APRES DIVISION : 22a 72			
CONTENANCE CADASTRALE TOTALE AVANT DIVISION : 22a 72			
Erreur de contenance cadastrale : 0a 00			

NOTA:

SYSTEME PLANIMETRIQUE : LAMBERT 93 CC44

Précision du rattachement planimétrique ±3 cm  
Géoréférencement par G.P.S. TERIA



CONSTITUTION DE SERVITUDES

- Servitude de passage, assiette définie sur le présent plan - Largeur : 5.00m**  
Fonds dominants : parcelles cadastrées section AE n° 784 et 786 (Terrain A)  
Fonds servants : parcelles cadastrées section AE n° 611 et 194
- Servitude de passage en tréfonds réseaux secs (Electricité, Télécom et Fibre)**  
assiette définie sur le présent plan et donnée à titre indicatif à confirmer par détection ou sondage  
Fonds dominants : parcelles cadastrées section AE n° 784 et 786 (Terrain A)  
Fonds servant : parcelle cadastrée section AE n° 787 (Terrain B)
- Servitude de passage en tréfonds réseaux d'assainissement des eaux usées**  
assiette définie sur le présent plan et donnée à titre indicatif à confirmer par détection ou sondage  
Fonds dominants : parcelles cadastrées section AE n° 784 et 786 (Terrain A)  
Fonds servants : parcelles cadastrées section AE n° 785 et 787 (Terrain B)
- Servitude de passage en tréfonds réseau d'adduction d'eau potable**  
assiette définie sur le présent plan et donnée à titre indicatif à confirmer par détection ou sondage  
Fonds dominants : parcelles cadastrées section AE n° 784 et 786 (Terrain A)  
Fonds servant : parcelle cadastrée section AE n° 785 (Terrain B)

LEGENDE :

- Limite de propriété certaine et bornée définie lors de la présente division foncière suivant la volonté du propriétaire du fonds divisé
- Limite de propriété certaine et bornée définie d'après le plan de bornage de la propriété LIENS dressé par la société A.T.G.T.S.M. Géomètre Expert à Cavailon en date du 23/08/2023.  
Référence de dossier : 20748-BOR-0.
- Limite de propriété certaine et bornée définie d'après le plan de bornage de la propriété LIENS dressé par la société A.T.G.T.S.M. Géomètre Expert à Cavailon en date du 23/08/2023.  
Référence de dossier : 20748-BOR-0.
- Limite incertaine non garantie car définie unilatéralement d'après documentation fiscale (plan cadastral).  
BORNAGE CONTRADICTOIRE NON REALISE.
- Représentation de la délimitation du domaine public routier d'après l'arrêté de voirie portant alignement délivré par Monsieur le Maire de la commune de Cheval-Blanc Christian MOUNIER, le 8 septembre 2023 sous la référence n° MA-ARR-2023-203.
- Nouveaux numéros cadastraux  
D.M.P.C. numérique n° : 1941 J

TABEAU DE COORDONNEES DES SOMMETS

MAT	X	Y	NATURE
1	1866701.96	3180335.76	Angle de mur
2	1866713.22	3180343.14	Angle de mur
3	1866733.63	3180356.60	Angle de mur
4	1866740.40	3180345.67	Borne O.G.E.
5	1866714.93	3180329.85	Borne O.G.E.
6	1866709.39	3180327.59	Clou d'arpentage
7	1866708.14	3180328.98	Angle de mur
8	1866712.85	3180323.76	Angle de pilier
9	1866815.44	3180387.43	Non matérialisé
10	1866801.35	3180403.83	Non matérialisé
11	1866726.94	3180352.19	Marque peinture
12	1866733.60	3180341.45	Non matérialisé
13	1866736.01	3180337.56	Borne O.G.E.
14	1866733.13	3180335.79	Angle de bâti
15	1866730.40	3180334.08	Angle de bâti
16	1866730.11	3180334.57	Angle de bâti
17	1866721.97	3180329.52	Angle de bâti